



CONSEIL D'UFR LLCER-LEA

Séance du 1^{er} juillet 2021

COMPTE-RENDU

Nombre de voix : 14 voix.

N.B. : le quorum est atteint (13 membres présents et 1 représenté sur un total de 16 élus).

Collège A		Collège B		Personnalités extérieures	
Brigitte FELIX	P	Cristina CLIMACO	P	Lynda ITOUCHENE	Exc
René-Marc PILLE	P	Clément ONIMUS	P	VACANT	
Françoise MARTINEZ	Exc	Marta LOPEZ IZQUIERDO	Exc	VACANT	
Xavier TABET	P	Tim McINERNEY	P	VACANT	
Mercedes YUSTA	P	Laura FOURNIER	P	VACANT	
VACANT	/	Marie-Nadia KARSKY	P	VACANT	
Usagers titulaires		Usagers suppléants		Collège BIATOSS	
NON POURVU		NON POURVU		Françoise DUMESNIL	P
NON POURVU		NON POURVU		Adeline BAQUET	P
NON POURVU		NON POURVU		VACANT	/
NON POURVU		NON POURVU		Laurent RARCHAERT	P
NON POURVU		NON POURVU		Fatima LAMALI	Rep
NON POURVU		NON POURVU		Emmanuel BENSARD	P
Membres de droit					
Audrey FOGELS (Directrice)	P	Anne CHALARD-FILLAUDEAU (Directrice adjointe)	P	Catherine RENAUT (RAF)	P

(P : Présent – Rep : Représenté – Exc : Excusé)

Secrétaire de séance : Adeline BAQUET

Ordre du Jour

Conseil plénier :

1. Approbation du compte-rendu du conseil du 27 mai 2021
2. Informations de la Direction
3. Calendrier universitaire Licences et Masters UFR 2021-2022
4. Validation des Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences
5. Projet de formation : module court en formation continue (Traduction et nouveaux usages numériques : la post-édition de textes littéraires)
6. Convention avec l'Université de Florence
7. Organisation de la semaine de rentrée 2021-2022
8. Gestion des EC Libres
9. Actualité pédagogique : service des lecteurs, dérogation pour enseignement à distance
10. Questions diverses

Conseil restreint :

11. Vote de la liste des PRP
12. Demande de renouvellement d'éméritat : Maria Helena Carreira

Début de séance : 9h30.

Conseil plénier :

1. Approbation du compte-rendu du conseil du 27 mai 2021 :

Le compte-rendu du Conseil d'UFR du 27 mai 2021 est approuvé à l'unanimité.

2. Informations de la Direction :

Audrey Fogels fait un point sur les plans de service qui sont toujours en cours de validation. Elle rappelle à cette occasion que les chargés de cours sont rémunérés « au forfait », ce qui inclut la préparation des cours et la correction des examens.

Anne Chalard-Fillaudeau procède à un retour sur le questionnaire envoyé par le Patrimoine concernant les locaux du bâtiment B1, les réponses obtenues ont été complètes et nombreuses. Des tests de captation de CO2 vont être organisés dans les locaux afin d'améliorer l'aération des salles. Concernant les cours en ligne, le BAPN procédera à « un ménage » dans les enseignements sur Moodle. Les enseignants qui le souhaitent pourront conserver les documents déposés. Par conséquent la plateforme Moodle sera fermée du 17 au 25 juillet 2021.

Les nombreux dysfonctionnements constatés ces dernières semaines sur la messagerie Zimbra sont discutés. Les instances travaillent à une amélioration du service informatique pour y remédier.

3. Calendrier universitaire de l'UFR 2021-2022 :

Françoise Dumesnil prend la parole pour soulever les modifications à apporter aux calendriers proposés. Les dates de fin de saisie de notes seraient à déplacer du samedi au dimanche, ce qui permettrait d'ajouter une journée aux enseignants pour renseigner leurs notes à distance. Elle partage ensuite la demande de la part des secrétaires pédagogiques de décaler les dates de tenue de jury afin que les équipes aient le temps de procéder aux lancers des calculs et aux vérifications d'usage. Des modifications seraient également à apporter au niveau des intitulés indiqués sur le calendrier. Catherine Renault précise qu'il est compliqué cette année de caler le calendrier des enseignements de l'UFR tel que voté par la CFVU, compte tenu que notre calendrier interne comporte une pause pédagogique ainsi qu'une semaine de récupération de cours (semaine 13). Brigitte Félix rappelle l'importance de la semaine 13 qui permet de rattraper des cours qui n'auraient pas pu se faire durant le semestre. Clément Onimus demande s'il est possible de décaler les dates des jurys mais Françoise Dumesnil rappelle que les dates ont été imposées par la CFVU. Pascale Thibaudeau s'interroge sur la possibilité de demander un report aux instances, ce qui a été déjà fait mais refusé, répond Catherine Renault. La discussion s'oriente sur le travail des secrétaires pédagogiques et responsables de formation qui n'est pas viable en période de fin d'année universitaire, à cause des délais serrés, du manque de moyens et du nombre croissant d'étudiants et de chargés de cours.

Hanane Boutenbat précise que le CDL est dans l'obligation de respecter le calendrier de l'Université à cause des rentrées décalées dans les autres UFR et de la mise en place du logiciel Pégase à laquelle ils participent.

Suite à la modification des dates limites de saisie de notes du second semestre (4 mai 2022 pour les Licences et 8 mai 2022 pour les Masters), les calendriers de l'UFR LLCER-LEA sont soumis aux votes. Le calendrier universitaire pour les Licences est approuvé à l'unanimité. Le calendrier universitaire pour les Masters est approuvé, avec une abstention.

4. Validation des Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences :

L'annexe aux Modalités de Contrôles des Connaissances et des Compétences présenté est approuvée à l'unanimité.

5. Projet de formation : module court en formation continue (Traduction et nouveaux usages numériques : la post-édition de textes littéraires) :

Audrey Fogels expose le projet de formation présenté par Claire Larsonneur, qui sera pris en charge par la Direction de la Formation continue.

Le projet de formation est approuvé, moins deux abstentions.

6. Convention avec l'Université de Florence :

La convention entre l'Université Paris 8 et l'Université de Florence, qui est en cours de rédaction, permettrait à des étudiants du Master LISH de partir étudier à Florence et à des étudiants italiens de venir étudier à Paris 8.

Sous réserve des modifications discutées en séance, la convention est approuvée à l'unanimité.

7. Organisation de la semaine de rentrée 2021-2022 :

L'organisation est en cours, le programme a été clôturé pour les réunions de rentrée. Marie-Ange Maillet fait remonter l'absence d'une réunion programmée pour les L2 et L3 LEEI. Katia Ghosn indique que les dernières modifications demandées par le département d'arabe n'ont pas été prises en compte. Audrey Fogels exprime l'incertitude par rapport à l'évolution de la crise sanitaire d'ici le mois de septembre, rappelant que l'organisation de la semaine de pré-rentrée a été pensée pour s'adapter facilement aux changements de situation.

8. Gestion des EC Libres :

Anne Chalard-Fillaudeau rappelle que l'année prochaine, il n'y aura plus d'EC Découverte en L1 S1, les crédits ECTS doivent par conséquent être reventilés dans le reste des EC du Bloc Transversales du S1. Les EC libres ouverts (ou fermés) par les formations doivent être remontés à Françoise Dumesnil.

9. Actualité pédagogique : service des lecteurs, tableau des responsabilités, dérogation pour enseignement à distance :

Suite à des demandes de la part de certains responsables de formation, un point est fait sur le service des lecteurs. Catherine Renaut rappelle les textes qui précisent qu'ils doivent assurer un service de 300 heures TP. Au niveau de l'UFR, les cours étant divisés en CM/TD, cela revient à leur confier 200 heures TD.

Le tableau des responsabilités 2021-2022 est soumis à discussion. Anne Chalard-Fillaudeau informe les membres du Conseil qu'elle souhaite passer la main en tant que Responsable de la Mention LLCER. En prévision des mouvements internes et externes, Catherine Renaut propose de remettre le vote au prochain conseil de septembre.

Les instances permettent la mise en place ponctuelle d'enseignements en distanciel, sous réserve de l'approbation du Conseil d'UFR. Dans le cas d'une mise en place pérenne d'un enseignement en distanciel, le Conseil d'UFR et la CFVU doivent approuver les demandes. Aucune demande n'est soumise au moment du Conseil d'UFR du 1^{er} juillet. Margaux Couterut indique qu'une chargée de cours a fait annuler son contrat de recrutement car elle ne souhaitait pas faire ses cours en présentiel.

10. Questions diverses :

Margaux Couterut s'interroge sur le changement d'intitulé du contrat pédagogique dissocié du contrat Compère pour éviter la confusion des étudiants. L'emploi du terme « cursus » en remplacement de « contrat pédagogique » est approuvé par l'ensemble des membres présents.

Brigitte Félix demande s'il est possible pour l'UFR de doter un enseignant d'un ordinateur portable au titre de son investissement dans le Master MC2L. La Direction répond que les demandes de ce genre sont traitées au cas par cas, selon le budget de l'UFR.

La Direction ajoute à l'ordre du jour du conseil restreint le vote de la liste des PRP.

Conseil restreint :

11. Vote de la liste des PRP :

Audrey Fogels présente la liste éditée par la Direction de l'UFR en fonction des missions assumées par les enseignants de l'UFR LLCER-LEA. La liste est approuvée à l'unanimité.

Laura Fournier s'interroge sur la possibilité d'attribuer des primes aux agents administratifs. Catherine Renaut répond qu'il n'existe pas de moyen de rétribuer le travail effectué sous forme de prime aux agents de l'UFR alors qu'il faut bien constater que les conditions de travail sont compliquées de par le contexte de mutualisation d'un nombre important d'EC dans nos formations.

12. Demande de renouvellement d'éméritat : Maria Helena Carreira :

La demande de renouvellement d'éméritat pour Maria Helena Carreira est approuvée à l'unanimité.

Fin de séance : 12h50.